



Nos réf. : STC/2025/PF/LD/VN  
Affaire suivie par Laetitia DALAINE

**OBJET : Convocation du Comité Syndical**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter au Comité Syndical qui se réunira au siège du Syndicat, 40 rue Marcel Dassault, à ARTIX, le :

**MARDI 25 MARS 2025  
à 18 heures**

**Ordre du jour :**

- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 10 décembre 2024
- Décision N°1 du Président : Contrôle et maintenance des Points Eau Incendie (PEI)
- Décision N°2 du Président : Renouvellement de la ligne de trésorerie

**Pour délibération :**

- Examen et vote des Comptes de gestion 2024
- Vote des Comptes Administratifs 2024
- Affectation des Résultats
- Clés de répartition 2025 – Budget Général : informations complémentaires
- Approbation des Budgets Primitifs 2025
- Seuil de fongibilité 2025 – Budget Général : 7,5 % des dépenses réelles
- Créances éteintes - Assainissement collectif
- Protection du champ captant d'Artix : acquisitions de parcelles à Aussevielle
- Protection du champ captant d'Artix : acquisition des parcelles Cazenave à Artix
- Rétrocession des réseaux du lotissement SOGEO à Hagetaubin
- Désignation d'un délégué représentant les agents au CNAS
- Gestionnaire Ressources Humaines : création d'un emploi d'attaché

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

  
Le Président  
**Philippe FAURE**

P.J. : *Compte-rendu du Comité Syndical du 10 décembre 2024*  
*Bon pour pouvoir*